

# FORMULAIRE DEMANDE FAMILLE D'ACCUEIL

Les réponses à ces questions, nous permettront de mieux vous connaître afin de vous présenter notre petit protégé le mieux adapté à votre condition de vie (ex : heures d'absences, ...).

## Votre état civil

NOM et PRENOM :

Tranche d'âge (ex : 35 / 40 ans) :

ADRESSE :



DOMICILE :

PORTABLE :

MAIL :

## Situation familiale

PROFESSION :

CELLE DE VOTRE CONJOINT :

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

AGE DES ENFANTS :

## Votre habitation

Maison

Appartement

Si Jardin : Hauteur de clôture :

Superficie :

## Vos animaux

Avez-vous des chats et si oui, combien :

Avez-vous des chiens :      oui       non

Combien :      Race :

Vaccinés :      oui       non       Stérilisés : oui       non

Connaissez-vous la race des lévriers ?

Comment avez-vous connu l'histoire des lévriers d'Espagne ?

Association Celtiques Lévrieriers et Cie – Loi 1901

Siège social : Le Pâtis - 72 240 Cures – Tél : 07 63 42 16 14

Immatriculée auprès de la Direction Départementale de la Sarthe sous le n° W723006061, en date du 13 juin 2015

Publiée au Journal Officiel des Associations, en date du 23 juin 2015

## Votre projet d'accueil

Souhaitez-vous accueillir : un mâle

une femelle

Age maximum :

Toute la famille est-elle d'accord avec cet accueil : oui  non

Combien de temps par jour ce chien sera-t-il seul :

Nombre de promenades quotidiennes :

Où vivra-t-il la journée ?

Où dormira-t-il la nuit ? :

Si ce chien n'est pas propre à l'arrivée, quelle sera votre réaction ?

Votre projet d'accueil d'un lévrier d'Espagne en quelques mots ? : \_\_\_\_\_

---

---

---

Nom et adresse de votre vétérinaire :



:

Date :

Le futur accueillant,

Nom, prénom :

Signature précédée de Certifié conforme.

Représentant de l'Association Celtiques Lévrier et Cie

Nom, prénom :

Signature

Association Celtiques Lévrier et Cie – Loi 1901

Siège social : Le Pâtis - 72 240 Cures – Tél : 07 63 42 16 14

Immatriculée auprès de la Direction Départementale de la Sarthe sous le n° W723006061, en date du 13 juin 2015

Publiée au Journal Officiel des Associations, en date du 23 juin 2015